







REGLEMENT DU TOURNOI 2018

DE LA RAQUETTE DU PAYS FOUESNANTAIS

- Article 1 :** Le 1^{er} tournoi régional du **RP FOUESNANT** se déroulera les **9 et 10 JUIN 2018** à partir de 09 h 00 à la Salle Spécifique du RP Fouesnant – 6 Hent Ar Bleizi - 29170 FOUESNANT
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne
- Article 3 :** Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table. Le règlement de la FFTT sera appliqué.
- Article 4 :** Le juge arbitre de la compétition sera **Mr DIVANACH Gwénaél assisté de MERDI Aurélie**. Le responsable informatique sera **M.LE GOFF Jonathan**
- Article 5 :** Les inscriptions seront à adresser par mail à l'adresse fouesnant_tennisdetable@orange.fr ou seront prises en ligne sur le site internet du RP FOUESNANT.
- Tous les joueurs(es) peuvent s'engager sur deux tableaux maximums par jour.
Les féminines doivent obligatoirement jouer dans leur tableau plus, si elles le désirent, dans un tableau supplémentaire
- Tarifs : 7 € un tableau ou 10 € deux tableaux.
- Pour les Jeunes (cadets et plus jeunes) 5 € le tableau – 7 € les deux
- Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.
- Article 6 :** Le tournoi se déroulera sur 16 tables. Il comprendra 13 tableaux, disputés par poules de trois joueurs au premier tour (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifié(e)s par poule pour l'accession au tableau final
- Article 7 :** Liste des tableaux (48 joueurs par tableau)

SAMEDI

	G	Tableau Cadets/minimes	13 H
	H	Tableau Benjamins/poussins	14 H
	I	Tableau 1099 et moins	11 H
	J	Tableau 899 et moins	09 H
	K	Tableau 699 et moins	10 H
	L	Tableau Féminines 699 et moins	12 H

DIMANCHE

	A	Tableau Toutes catégories	14 H
	B	Tableau 1899 et moins	12 H
	C	Tableau 1699 et moins	10 H
	D	Tableau 1499 et moins	11 H
	E	Tableau 1299 et moins	09 H
	F	Tableau Vétérans	13 H

- Article 8 :** Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison 2017/2018 – phase n°2.
- Article 9 :** A leur arrivée les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil avant de participer aux différentes épreuves.
- Article 10 :** Après trois appels (15 minutes), tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront **obligatoirement** utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre.
- Les balles plastiques seront fournies par le club. A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table de marque avec la plaquette, la balle et le crayon.

Article 11 : Le tirage au sort sera effectué le Vendredi 8 Juin à 19 h par le responsable informatique M. Jonathan Le Goff

Article 12 : Tout tableau comportant 8 inscrits et moins sera annulé. Les joueurs(ses) inscrit(e)s dans un tableau annulé pourront être reversés dans une autre tableau.

Article 13 : Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich, crêpes et cafés seront à votre disposition sur place.

Article 14 : Un apéritif sera servi aux dirigeants de clubs à 12h00.

Article 15 : L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.

Article 16 : Il est interdit de fumer dans la salle de sport.

Article 17 : Le club organisateur décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.

Article 18 : Récompenses

Tableau des Récompenses - TOURNOI FOUESNANT 2018

TABLEAUX	Vainqueur	Finaliste	1/2 finale	total argent
tableau A Toutes Catégories	200	100	50	400
tableau B 1899 et moins	100	50	25	200
tableau C 1699 et moins	60	30	15	120
tableau D 1499 et moins	60	30	15	120
Tableau E 1299 et moins	60	30	15	120
Tableau F Vétérans	60	30	15	120
Tableau G Cadets/minimes	60	30	15	120
tableau H Benjamins/poussins	40	20	10	80
tableau I 1099 et moins	60	30	15	120
tableau J 899 et moins	60	30	15	120
tableau K 699 et moins	60	30	15	120
Tableau L Féminines 699 et moins	60	30	15	120

DOTATION TOTALE / 1760 €

Chaque Tableau se verra doté d'une coupe.

- Le RP Fouesnant se réserve le droit de modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits de ce tableau est inférieur à 8 participants.
- Aucune récompense en argent ne peut être donnée directement à un joueur de moins de 18 ans. La récompense sera remise à un adulte (parents ou dirigeant du club)